

De : Service Hygiene [<mailto:hygiene@ville-nogentsurmarne.fr>]
Envoyé : mercredi 19 octobre 2005 15:45
À : Marc ARAZI (E-mail)
Objet : Réunion publique du mercredi 19 octobre 2005 sur les antennes relais du 92 rue François rolland

Monsieur ARAZI,

Je vous confirme que je ne pourrai assister à votre réunion publique de ce soir sur les antennes relais de téléphonie mobile du 92 rue François Rolland, car j'ai un Conseil d'Administration de l'OPHLM à la même heure. J'aurais aimé être contacté plus tôt car le sujet est à la fois important pour les nogentais et intéressant au plan gestion des risques.

Néanmoins, préalablement à votre réunion, je tiens à vous rappeler toutes les démarches de concertation engagées par la ville dans ce dossier, conformément aux dispositions de la charte de bonne conduite signée avec les opérateurs en juillet 2002 :

- exposition du projet en Mairie et réunion publique en octobre 2004;
- simulations et mesures de champs réalisées à la demande de la ville par l'opérateur;
- réunion avec l'AHCN en janvier 2005;
- réponses permanentes de nos services à vos nombreuses interrogations;
- plusieurs rendez-vous dans le bureau du Maire avec vous et les membres actuels et précédents du bureau de l'ACN;
- plusieurs courriers du Maire aux familles des enfants qui fréquentent les établissements scolaires ainsi qu'à l'ensemble des habitants du quartier des coteaux;
- communication particulière dans le magazine de Nogent d'avril 2005;
- interventions de la ville auprès de l'opérateur pour l'arrêt du grutage ou des travaux....

Toujours dans un souci de médiation et d'apaisement des craintes compréhensibles, la ville a saisi l'Instance Départementale de Concertation en juin 2005, réunion à laquelle participaient des représentants de la DDASS et de l'ANFr.

Je vous confirme donc la position de la ville de Nogent dans ce dossier, à savoir qu'elle continuera à veiller au respect de la réglementation en vigueur et des chartes de bonne conduite, départementale et communale, dont j'ai été à l'origine, ayant à titre d'information été le premier à les signer avec l'ensemble des opérateurs.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Jacques J.P MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne
Conseiller Général de l'Ile-de-France

Nota : Je vous remercie de bien vouloir communiquer aux personnes présentes la teneur de ce courrier.